

Ecrit par Echo du Mardi le 10 décembre 2021

M. CHEVALIER Patrice



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 13 décembre 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 10 décembre 2021 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION - ARTICLE 1007 DU CODE CIVIL - ARTICLE 1378-1 DU CODE DE PROCEDURE CIVILE - LOI n° 2016-1547 du 28 NOVEMBRE 2016

Suivant testament olographe fait à LE PONTET (84130), en date du 17 décembre 2020, **Monsieur Patrice René Guy CHEVALIER**, en son vivant chauffeur routier, demeurant à LE PONTET (84130), 5, rue Louis Pouzol, né à AVIGNON (84000) le 16 septembre 1960, divorcé de Madame Odile Danièle Pierrette DURAND, suivant jugement rendu par le Tribunal Judiciaire de NIMES (Gard) le 26 avril 2016, et non remarié, décédé à AVIGNON (84000) le 17 août 2021 a consenti un legs universel.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Philippe LLAO, Notaire à AVIGNON, place Saint-Pierre, 1, rue des Ciseaux d'Or, le 16 novembre 2021. Puis il résulte d'un acte du 18 novembre 2021 reçu par ledit Notaire que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Philippe LLAO, Notaire à AVIGNON (84008) CEDEX1, B.P. 20180, 1, rue des Ciseaux d'Or, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament soit le 30 novembre 2021.



Ecrit par Echo du Mardi le 10 décembre 2021

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour insertion

Le Notaire.

3952584

Publié le 10/12/2021